

les travailleurs âgés, les retraités, les chômeurs et les victimes du sous-emploi. Cela comprend les défections scolaires, les gens peu instruits, les veuves et les orphelins de père. On doit prendre note du fait qu'environ 5 p. 100 des enfants nés au Canada sont illégitimes. Sont aussi compris dans la catégorie de ceux qui ont besoin d'assistance: les infirmes, les malades, les arriérés, les malades mentaux ainsi que les agriculteurs et les travailleurs nomades. La fédération du travail a conclu que 6.5 p. 100 des Canadiens vivent en deçà de la limite qui sépare la pauvreté de l'aisance. On a insisté sur le fait que le manque d'instruction est la principale cause de la pauvreté.

Je crois qu'au cours de l'étude de cette mesure législative, nous devrions tenir compte du fait que plus nous donnons d'instruction à nos jeunes, plus il y aura de personnes de plus de 45 ans qui deviendront des chômeurs par suite de l'automatisation et de la meilleure formation des jeunes. Nous devrions visiter le foyer du chômeur ou de celui qui est victime du sous-emploi afin de découvrir la véritable cause de leur problème. Leur pauvreté est-elle causée par l'absence d'instruction ou par l'analphabétisme fonctionnel? Lorsque nous aurons découvert pourquoi ces personnes dépendent de l'assistance publique, il sera alors possible de songer à les réinstruire ou à les recycler. Si l'on découvre que cet état de pauvreté est chronique et ne dépend pas d'une infirmité ou d'une maladie, je crois que nous devrions alors étudier attentivement le milieu dans lequel vivent ces gens. L'illustration graphique se trouve dans les chiffres publiés par le ministre du Bien-être, où l'on peut constater que certaines familles vivent du bien-être et de l'assistance depuis cinq ou six générations. Le bien-être des enfants devrait aussi être considéré, parce que selon les enquêtes menées aux États-Unis, ils sont souvent sous-alimentés et 80 p. 100 d'entre eux ont des problèmes quelconques, les uns corporels et les autres émotifs.

Ils ont tous besoin d'examen médical, de soins dentaires et des services d'un oculiste. En plus de leurs problèmes physiques, certains de ces enfants ont un quotient intellectuel inférieur; si on leur donne l'occasion d'obtenir une instruction élémentaire, leur quotient d'intelligence augmentera d'environ 10 p. 100, comme le démontrent la plupart des enquêtes, et ils pourront rattraper le temps perdu en un an au plus. Ils se développeront physiquement, et ils grandiront mentalement d'un an en quelques mois.

Voilà le genre de travail que nous devrions accomplir en vertu du régime d'assistance publique du Canada, si nous devons déclarer la guerre à la pauvreté. Il n'est pas suffisant

de dépenser de l'argent pour aider ces gens; il faut aussi tâcher de changer leur milieu et leur mode de vie.

Je voudrais maintenant dire quelques mots du problème touchant les personnes âgées. La situation du chômage devient une cause de difficultés pour les gens de plus de 45 ans. Les statistiques révèlent que l'indice du chômage est plus élevé chez les gens qui ont entre 45 et 65 ans que chez ceux qui ont de 22 à 45 ans. Certes, personne ne le sait mieux que le ministre, qui fut ministre du Travail. Cela tient aux changements grandissants de la formation technologique. Les gens de 45 ans n'ont pas eu l'occasion d'acquérir la formation que nos jeunes gens possèdent actuellement, et il faut faire face à ce problème. Il faut les réorienter, afin qu'ils puissent se trouver du travail.

J'en viens maintenant aux personnes âgées. Je ne crois pas qu'ils doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans s'ils sont en bonne santé. Je signale au ministre que, en vertu du régime d'assistance publique du Canada, il faudrait prévoir une disposition selon laquelle les gens de 65 ans et plus recevraient une autre formation et pourraient s'adonner à un travail créateur, de manière à participer à l'essor économique du pays. Il y a là un problème très important, qui se greffe directement à leur travail et à leur bonheur.

Je voudrais ici lire quelques lignes extraites du rapport définitif du comité spécial du Sénat sur la gérontologie et qui se rapportent à ce qui précède.

Les témoignages qu'a entendus le comité démontrent à souhait l'importance d'un emploi du point de vue psychologique. Le *Jewish Vocational Service* de Toronto déclare dans son mémoire: «Le travail donne une forme, une dimension et un sens à la vie de l'homme moyen». Puis M. W., veuf retraité, qui touche un revenu de \$150 par mois, répondit au président qui lui demandait ce qui lui manquait depuis qu'il était à la retraite: «Surtout la nécessité de me lever et d'aller travailler, le matin, de prendre l'autobus à une heure donnée—et puis une certaine routine générale».

C'est là un des problèmes les plus importants de la gérontologie. Je l'ai déjà affirmé et le ministre sait très bien que la moitié de la population canadienne, à l'heure actuelle, n'a pas plus de 25 ans.

Je dirais au ministre que si le gouvernement veut faire preuve de perspicacité, il doit prévoir le temps dans l'avenir où la moitié de la population canadienne sera âgée de 30 ans et plus. Je voyais des chiffres du dernier rapport du Bureau fédéral de la statistique selon lesquels il y a plus de décès que de naissances au Canada aujourd'hui. Je le mentionne non seulement pour l'importance que cela peut avoir sur le plan économique mais pour montrer que nous devons